

Mardi 7 septembre 2021
Province de Québec
MRC de Mékinac
Municipalité de Grandes-Piles

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la Municipalité de Grandes-Piles à une séance ordinaire tenue le mardi sept septembre deux mille vingt et un à 19 h 30 au Centre communautaire, 650, 4^e Avenue, le tout conformément aux dispositions du code municipal.

Sont présents: Mesdames les conseillères Kimberly Nadeau et Pierrette Fontaine ainsi que Messieurs les conseillers, Jean-François Dubois, Frédéric Harnois, Jacques Lemay sous la présidence de monsieur le maire suppléant Michel Sesena.

Absent : Monsieur le maire Michel Germain

Secrétaire de la séance: M. Pierre Beauséjour, directeur général et secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance : 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

Mot du maire

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 16 août 2021
3. Liste des comptes
4. Correspondance :
 - A) Monsieur David Brouillette
 - B) Les Jardins du Campanile
5. Résolution : Mise en demeure au Réseau ELPC
6. Résolution : Politique de télétravail
7. Résolution : Prolongation de l'entente avec le Centre nautique de Grandes-Piles
8. Résolution : Dépôt des états comparatifs
9. Résolution : Achat des manuels de l'élu(e) municipal(e)
10. Résolution : Achat des tablettes et téléphone du maire
11. Résolution : Dépôt des activités 2020-2021 Aire-Nature Grandes-Piles
12. Résolution : Nomination de monsieur Daniel Naud comme membre du CCU
13. Résolution : Bibliothèque municipale Line Blanchard
14. Résolution : Vente du terrain Madame Denise Marchand
15. Varia
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY 2021-09-121
APPUYÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 AOÛT 2021

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS 2021-09-122
APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2021 soit adopté tel que rédigé.

3. LISTE DES COMPTES

Liste des comptes payables-Août 2021			
	Fournisseur	Détails	Montant
1	Beauvais...Avocats	Honoraires professionnels-Dossier R. Boisvert	808.27 \$
2	Beauvais...Avocats	Honoraires prof.-Dossier renouvel. convention collective	4 568.94 \$
3	Beauvais...Avocats	Honoraires professionnels-Dossier Resto de la Berge	2 686.97 \$
4	Eurofins Environex	Frais analyse eau potable-service au 31/08/2021	816.61 \$
5	Entr. Maxime Gauthier	Frais installation sonotube pour jeux-parc enfants	1 707.38 \$
6	M.Serge Gélinas	Remboursement trop-payé -taxes municipales 2021	522.33 \$
7	Horizon Environnement	Rembours.crédit-facturation complémentaire 19/08/21	2 751.50 \$
8	M. Lemay Excavation	Frais travaux excavation & ponceau-Ch.de la Vallée	1 678.64 \$
9	J.Y. Martel Transport	Vidange et transport rebuts-conteneur garage	632.36 \$
10	MRC de Mékinac	Quote-part 2021-3 ième versement de 3	23 746.00 \$
11	MRC de Mékinac	Frais vidange de boues de fosses septiques	638.00 \$
12	Mme Gallia J.-Myrand	Honoraires-restauration sculpture-parc municipal	1 383.67 \$
13	Centre Nautique G-Piles	Remboursement frais -réfection des quais-Marina	17 614.17 \$
14	M. Mario Provençal	Frais service de conciergerie- au 31 Août 2021	829.42 \$
15	Régie Incendie V.St-M.	Quote-part 2021-4 ième versement de 4	11 819.70 \$
16	RoNa	Achat 21 blocs de béton-panneaux municipalité	1 972.14 \$
17	Service Cité Propre Inc	Frais cueillette et transport ordures-Août 2021	3 103.37 \$
18	Sureté du Québec	Quote-part 2021-1er versement de 2	39 801.00 \$
19	Enseignes St-Cyr	Achat de panneaux parc municipal (2)	3 219.30 \$
20	Unibéton	Achat béton-Panneau Chemin de la Rive	812.30 \$
21	La Capitale Assurances	Assurance collect.-directeur & employés-Sept. '21	2 287.28 \$
22	salaires nets élus	2021-08-31	3 590.41 \$
23	Salaires nets -Employés	2021-08-31	24 283.84 \$
24	Remise-Déduction à la source	part des employés-août 2021	8 939.61 \$
25		part employeur-août 2021	4 833.26 \$
26			
27	Total autres factures:		4 605.92 \$
28			
29			
30	Total des factures à payer au 07 Septembre 2021		169 652.39 \$

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU
 APPUYÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE
 ET RÉSOLU

2021-09-123

QUE le conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à payer et ratifier les comptes au 7 septembre 2021;

QUE tout excédent budgétaire aux comptes à payer et au procès-verbal sera comblé par des affectations au surplus accumulé.

4. CORRESPONDANCE

A) MONSIEUR DAVID BROUILLETTE

Monsieur Brouillette nous fait parvenir une correspondance pour nous informer de la limite de vitesse non respectée la majorité du temps. Il demande à ce qu'un panneau électronique indiquant la vitesse soit installé dans le secteur de la route 159.

B) LES JARDINS DU CAMPANILE

La résidence Les Jardins du Campanile nous informe qu'un événement se tiendra pour amasser des fonds pour la maison de soins palliatifs Aline Chrétien. Lors d'une marche de 24 heures le 9 septembre, la résidence souhaite amasser 30 000\$.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS
 APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

2021-09-124

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte la correspondance du mois d'août 2021.

5. RÉSOLUTION : MISE EN DEMEURE AU RÉSEAU ELPC

ATTENDU QUE le réseau de câbles pour la câblodistribution appartenant à TCV a été acquis par ELPC;

CONSIDÉRANT une demande de ELPC pour faire une étude d'installation de fibre optique sur les poteaux leur appartenant;

CONSIDÉRANT QU'aucun entretien n'a été fait sur ces poteaux et qu'ils sont dangereux à certaines localisations;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE

2021-09-125

APPUYÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal mandate monsieur Pierre Beauséjour, directeur général et secrétaire-trésorier de mettre en demeure la compagnie ELPC d'enlever tous les poteaux et les fils qui s'y trouvent;

S'il y d'autres solutions proposées par cette compagnie, il faudra l'accord du conseil municipal;

QU'un délai de 30 jours est accordé pour l'exécution de la demande.

6. RÉSOLUTION : POLITIQUE DE TÉLÉTRAVAIL

ATTENDU QUE la Municipalité de Grandes-Piles ne dispose pas d'une politique encadrant la pratique du télétravail;

ATTENDU QUE le marché du travail favorise, indépendamment du contexte de pandémie actuelle, ce type de pratique pour les aspects bénéfiques qu'elle procure aux employés et à l'employeur;

ATTENDU l'importance d'encadrer la pratique du télétravail au sein de la Municipalité de Grandes-Piles;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère nécessaire d'adopter une Politique de télétravail applicable à la Municipalité de Grandes-Piles;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

2021-09-126

APPUYÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Grandes-Piles adopte la Politique de télétravail tel que déposé.

7. RÉSOLUTION : PROLONGATION DE L'ENTENTE AVEC LE CENTRE NAUTIQUE DE GRANDES-PILES

ATTENDU une entente de gestion signée avec le Centre nautique de Grandes-Piles;

CONSIDÉRANT QUE la Marina a besoin de mise à niveau des équipements et des bâtiments qui la composent;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme gestionnaire soit le Centre nautique de Grandes-Piles est satisfait de la réponse des plaisanciers et du public pour l'utilisation des équipements que compose la Marina;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme est prêt à faire des investissements sur le site de la Marina;

CONSIDÉRANT QU'une prolongation de l'entente aidera à sécuriser les éventuels investissements;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE

2021-09-127

APPUYÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles prolonge l'entente actuelle de 5 années supplémentaires, de plus, le Centre nautique de Grandes-Piles est autorisé à se servir du bâtiment abritant le restaurant pour les besoins du Centre;

QUE le conseil autorise monsieur Michel Germain, maire et monsieur Pierre Beauséjour, directeur général et secrétaire-trésorier à signer la prolongation de l'entente.

*MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES LEMAY S'ABSTIENT DE VOTER.

8. RÉSOLUTION : DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier doit déposer le deuxième état comparatif comparant les revenus et dépenses de l'exercice financier courant réalisé jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé avant celui où l'état comparatif est déposé;

ATTENDU QUE cet état comparatif compare les revenus et dépenses de l'exercice financier précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci;

ATTENDU QUE le second état comparatif compare les revenus et les dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant selon les renseignements dont dispose le secrétaire-trésorier et ceux qui ont été prévus par le budget à cet exercice;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU 2021-09-128

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles accepte le dépôt des états comparatifs tel que présenté par le secrétaire-trésorier de la municipalité de Grandes-Piles, M. Pierre Beauséjour.

9. RÉSOLUTION : ACHAT DES MANUELS DE L'ÉLU(E) MUNICIPAL(E)

ATTENDU la tenue des élections municipales qui se tiendra le 7 novembre prochain;

CONSIDÉRANT QU'il y aura un nouveau conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les membres qui formeront ce conseil devront être mis au fait des actions et des responsabilités liées à leurs tâches;

CONSIDÉRANT QUE certains livres et documents pourraient aider les membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS 2021-09-129

APPUYÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Pierre Beauséjour à faire l'achat de manuel de l'élu(e) municipal(e);

QU'une somme de 1000 \$ sera réservée à cet effet.

10. RÉSOLUTION : ACHAT DES TABLETTES ET TÉLÉPHONE DU MAIRE

ATTENDU les élections municipales 2021 qui mettront fin au mandat des présents élus municipaux;

ATTENDU que durant les quatre dernières années, un des outils de travail fort utilisé par les élus fut la tablette électronique;

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Pierre Beauséjour suggère de vendre à chaque élu la tablette à leur disposition en ce moment;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE 2021-09-130

APPUYÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles accepte la suggestion du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Pierre Beauséjour pour l'achat de leur tablette au coût déterminé par le marché actuel ainsi que du cellulaire utilisé par et pour le maire.

11. RÉSOLUTION : DÉPÔT DES ACTIVITÉS 2020-2021 AIRE-NATURE GRANDES-PILES

CONSIDÉRANT le rapport d'Aire nature Grandes-Piles pour la dernière année 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY 2021-09-131

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS DUBOIS

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles accepte le rapport tel que présenté.

12. RÉSOLUTION : NOMINATION DE MONSIEUR DANIEL NAUD COMME MEMBRE DU CCU

ATTENDU la démission de monsieur Serge Gélinas à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT un siège devant être occupé au CCU;

CONSIDÉRANT QUE la candidature a été transmise au CCU;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS

2021-09-132

APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles nomme monsieur Daniel Naud pour siéger au comité consultatif d'urbanisme de Grandes-Piles en remplacement de monsieur Serge Gélinas.

13. RÉSOLUTION : BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LINE BLANCHARD

ATTENDU QUE le conseil municipal de Grandes-Piles désire nommer une personnalité pour sa bibliothèque;

ATTENDU QUE madame Line Blanchard a été responsable des activités et de la bibliothèque pendant de nombreuses années ne comptant pas les heures de bénévolat auxquelles elle s'astreignait;

ATTENDU le décès de madame Line Blanchard depuis plus d'une année, ce qui donne la possibilité au conseil municipal de choisir de nommer la bibliothèque municipale à son nom;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

2021-09-133

APPUYÉ PAR MADAME PIERRETTE FONTAINE

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal de Grandes-Piles nomme la bibliothèque municipale à titre de posthume du nom de madame Line Blanchard, une plaque commémorative sera aussi installée pour souligner et confirmer le nom de Line Blanchard.

14. RÉSOLUTION : VENTE DU TERRAIN MADAME DENISE MARCHAND

ATTENDU la vente pour taxes d'un terrain que la municipalité a dû acheter;

CONSIDÉRANT QUE ledit terrain est enclavé dans le terrain de madame Denise Marchand situé sur la 4^e Avenue à Grandes-Piles;

CONSIDÉRANT QUE madame Marchand s'est montrée intéressée à acheter ce terrain;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME KIMBERLY NADEAU

2021-09-134

APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal consent à vendre ce terrain à madame Denise Marchand pour la somme que la municipalité a déboursée pour l'acquérir lors de la vente pour taxes;
QUE tous les frais de cette vente seront assumés par madame Marchand.

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRÉDÉRIC HARNOIS

2021-09-135

APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY
ET RÉSOLU

La levée de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 à 19 h 47.

Michel Sesena
Maire suppléant

Pierre Beauséjour
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Je, Michel Sesena, président de l'assemblée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Sesena, Maire suppléant

Certificat de crédits

Je, soussigné secrétaire-trésorier, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Pierre Beauséjour
Directeur général et secrétaire-trésorier